RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 00041
Numéro SIREN : 335 480 414
Nom ou dénomination : FORBO SARLINO

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 5941

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 63 RUE GOSSET 51100 REIMS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 5 4 8 0 4 1 4 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	982 447	AG	982 447		
		Fonds commercial (1)	AH	15 244	AI	15 244		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	973 182	AO		973 182	973 182
		Constructions	AP	13 585 117	AQ	11 066 342	2 518 774	2 347 486
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 720 062	AS	2 946 981	773 080	691 305
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 680 977	AU	1 397 873	283 103	259 002
		Immobilisations en cours	AV	415 473	AW		415 473	451 570
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	6 676 729	CV		6 676 729	6 656 729
		Créances rattachées à des participations	BB	200 000	BC		200 000	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	75 901	BI		75 901	89 763
		TOTAL (II)	BJ	28 325 136	BK	16 408 890	11 916 245	11 469 039
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 702 770	BU	332 506	2 370 264	1 797 248
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	77 928	BW		77 928	13 072
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 532 270	BY	1 096 476	31 435 794	28 883 362
		Autres créances (3)	BZ	8 613 020	CA		8 613 020	11 213 954
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	540 057	CG		540 057	515 062
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 128 876	CI		1 128 876	1 298 604
		TOTAL (III)	CJ	45 594 923	CK	1 428 982	44 165 940	43 721 303
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	73 920 059	1A	17 837 873	56 082 186	55 190 343

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 415 500)	DA	6 415 500	6 415 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	14 856	14 856
	Réserve légale (3)	DD	641 550	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	87 252	87 252
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 248 476	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 972 688	12 890 026
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	288 810	271 783
	TOTAL (I)	DL	18 669 135	19 679 419
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 098 246	1 067 700
	Provisions pour charges	DQ	3 854 200	3 943 100
	TOTAL (III)	DR	4 952 446	5 010 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 346	15 373
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 607 890	6 400 272
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 141 556	12 095 430
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 132 914	6 977 502
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	397 614	420 989
	Autres dettes	EA	5 108 053	4 487 841
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	58 228	102 713
	TOTAL (IV)	EC	32 460 605	30 500 123
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	56 082 186	55 190 343

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 460 605	30 500 123
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		15 373

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	130 290 815	FB	33 295 104	FC	163 585 919		137 045 665
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	5 294 444	FH	253 003	FI	5 547 447		4 778 462
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	135 585 259	FK	33 548 107	FL	169 133 367		141 824 128
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	75 299		115 565
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 061 054		1 959 717
	Autres produits (1) (11)					FQ	742 757		739 462
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	172 012 478		144 638 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	118 922 058		96 171 447
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(635 957)		(82 286)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	22 477 892		20 269 781
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	938 349		1 239 917
	Salaires et traitements*					FY	11 859 311		10 613 216
	Charges sociales (10)					FZ	5 974 775		5 464 143
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — – dotations aux amortissements*					GA	658 984		618 584
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	194 728		275 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	60 046		15 000
	Autres charges (12)					GE	5 861 176		4 576 805
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	166 311 366		139 162 012
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 701 112		5 476 861
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 000 000		10 000 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 792		1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	22 396		57 475
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	6 024 188		10 058 725
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	383 444		690 485
	Différences négatives de change					GS	140 975		47 620
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	524 420		738 105
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 499 768		9 320 619
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 200 880		14 797 480

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 857	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	200	173 727
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	800 000	7 229
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	843 057	180 957
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	333	352
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 014	115
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	817 027	16 818
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	828 374	17 287
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 683	163 669
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 041 985	1 057 320
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 200 889	1 013 803
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	178 879 724	154 878 556
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	169 907 036	141 988 529
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 972 688	12 890 026
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	739 000	739 224
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	6 000 000	10 000 000
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	10 074	411 595
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 207 231	1 234 932
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 138 555	4 503 284
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur clients		42 857
Produits cession des éléments d'actif		200
Reprise de provisions pour risques		800 000
Pénalités et amendes	333	
VNC des éléments d'actifs cédés	11 014	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman
BP 162
51685 Reims Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

Forbo Sarlino S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

GREFFE DU COMMERCE

Exercice clos le 31 décembre 2021
Forbo Sarlino S.A.S.
63 rue Gosset - 51100 Reims
Ce rapport contient 23 pages
Référence : HM/MH/DD

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Champagne-Ardenne
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman
BP 162
51685 Reims Cedex 2
France

Téléphone : +33 (0)3 26 50 79 00
Télécopie : +33 (0)3 26 50 79 01
Site internet : www.kpmg.fr

Forbo Sarlino S.A.S.

Siège social : 63 rue Gosset - 51100 Reims
Capital social : €. 6 415 500

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'attention de l'Associé unique de la société Forbo Sarlino S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Forbo Sarlino S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes mentionnées en partie 2.2 « Provisions pour risques et charges » de la partie « B - Informations relatives au bilan » de l'annexe aux comptes annuels :

— La note « engagements pris en matière de retraite » expose le changement de méthode comptable relatif aux règles d'évaluation des engagements de retraite, conformément à la mise à jour de la recommandation ANC n°2013-02.

— La note « autres provisions pour risques et charges » expose un risque de passif éventuel dans le cadre de procédures contentieuses en cours.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

— il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

— il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

— il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

— il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 23 juin 2022

KPMG S.A.

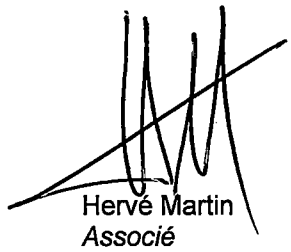

Hervé Martin
Associé

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 63 RUE GOSSET 51100 REIMS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 5 4 8 0 4 1 4 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	982 447	AG	982 447		
		Fonds commercial (1)	AH	15 244	AI	15 244		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	973 182	AO		973 182	973 182
		Constructions	AP	13 585 117	AQ	11 066 342	2 518 774	2 347 486
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 720 062	AS	2 946 981	773 080	691 305
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 680 977	AU	1 397 873	283 103	259 002
		Immobilisations en cours	AV	415 473	AW		415 473	451 570
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	6 676 729	CV		6 676 729	6 656 729
		Créances rattachées à des participations	BB	200 000	BC		200 000	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	75 901	BI		75 901	89 763
		TOTAL (II)	BJ	28 325 136	BK	16 408 890	11 916 245	11 469 039
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	2 702 770	BU	332 506	2 370 264	1 797 248
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	77 928	BW		77 928	13 072
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 532 270	BY	1 096 476	31 435 794	28 883 362
		Autres créances (3)	BZ	8 613 020	CA		8 613 020	11 213 954
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	540 057	CG		540 057	515 062
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 128 876	CI		1 128 876	1 298 604
		TOTAL (III)	CJ	45 594 923	CK	1 428 982	44 165 940	43 721 303
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	73 920 059	1A	17 837 873	56 082 186	55 190 343

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 415 500)	DA	6 415 500	6 415 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	14 856	14 856
	Réserve légale (3)	DD	641 550	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	87 252	87 252
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 248 476	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	8 972 688	12 890 026
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	288 810	271 783
	TOTAL (I)	DL	18 669 135	19 679 419
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 098 246	1 067 700
	Provisions pour charges	DQ	3 854 200	3 943 100
	TOTAL (III)	DR	4 952 446	5 010 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 346	15 373
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 607 890	6 400 272
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 141 556	12 095 430
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 132 914	6 977 502
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	397 614	420 989
	Autres dettes	EA	5 108 053	4 487 841
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	58 228	102 713
	TOTAL (IV)	EC	32 460 605	30 500 123
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	56 082 186	55 190 343

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 460 605	30 500 123
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		15 373

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	130 290 815	FB	33 295 104	FC	163 585 919		137 045 665
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	5 294 444	FH	253 003	FI	5 547 447		4 778 462
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	135 585 259	FK	33 548 107	FL	169 133 367		141 824 128
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	75 299		115 565
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 061 054		1 959 717
	Autres produits (1) (11)					FQ	742 757		739 462
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	172 012 478		144 638 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	118 922 058		96 171 447
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(635 957)		(82 286)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	22 477 892		20 269 781
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	938 349		1 239 917
	Salaires et traitements*					FY	11 859 311		10 613 216
	Charges sociales (10)					FZ	5 974 775		5 464 143
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	658 984		618 584
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	194 728		275 402
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	60 046		15 000
	Autres charges (12)					GE	5 861 176		4 576 805
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	166 311 366		139 162 012
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 701 112		5 476 861
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 000 000		10 000 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 792		1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	22 396		57 475
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	6 024 188		10 058 725
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	383 444		690 485
	Différences négatives de change					GS	140 975		47 620
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	524 420		738 105
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 499 768		9 320 619
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11 200 880		14 797 480

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	42 857	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	200	173 727
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	800 000	7 229
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	843 057	180 957
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	333	352
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 014	115
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	817 027	16 818
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	828 374	17 287
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 683	163 669
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 041 985	1 057 320
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 200 889	1 013 803
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	178 879 724	154 878 556
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	169 907 036	141 988 529
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	8 972 688	12 890 026
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	739 000	739 224
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP		
	– Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	6 000 000	10 000 000
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	10 074	411 595
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 207 231	1 234 932
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 138 555	4 503 284
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	obligatoires			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produits exceptionnels sur clients		42 857
Produits cession des éléments d'actif		200
Reprise de provisions pour risques		800 000
Pénalités et amendes	333	
VNC des éléments d'actifs cédés	11 014	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FLOORING SYSTEMS

FORBO SARLINO SAS
Au capital de 6 415 500 €
63 Rue Gosset / 51100 REIMS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Total bilan net avant répartition de l'exercice clos le 31/12/21 :	56 082 186 €
Total compte de résultat (produits) de l'exercice, présenté sous forme de liste :	178 879 724 €
Résultat de l'exercice :	8 972 688 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/21 au 31/12/21.

FLOORING SYSTEMS

FORBO SARLINO SAS
Au capital de 6 415 500 €
63 Rue Gosset / 51100 REIMS

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE ET PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Activité économique :

Pour rappel en 2020 durant la période Covid 19 du premier confinement, la société a mis son activité en veille pour faire face à l'arrêt soudain du secteur d'activité du bâtiment et des constructions. Nos usines ont été contraintes de stopper leur activité et les relations avec nos clients ont pu être maintenue à minima durant une période de 6-8 semaines en mars et avril 2020.

Après cet épisode la Société Forbo Sarlino SAS a su rebondir et faire progresser son chiffre d'affaires en 2021 pour offrir à l'ensemble de ses clients un niveau de service de qualité. La très bonne progression de son activité est soulignée par les taux de croissance de ses différents marchés.

Situation financière :

Au 31/12/2021 la situation de trésorerie de la société Forbo Sarlino SAS est positive.
En 2021 la société a remboursé 5 millions d'euros à son prêteur qui est sa société Mère Forbo Participations SAS.
La société Forbo Sarlino SAS n'a plus aucun prêt financier inscrit dans ses bilans.

La société a également pris des participations dans l'éco-organisme du bâtiment VALOBAT. Avec cette prise de participation de 3.85% du capital, la société Forbo Sarlino SAS participe à la création d'une solution de collecte et de recyclage de tous les déchets du bâtiment dits PMCB (Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment)

2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément au règlement 2014-03 relatif au nouveau Plan comptable général ainsi qu'aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

A défaut de précision de la devise, les montants figurants dans l'annexe sont en €.

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.
Les frais accessoires (honoraires, commissions, frais d'actes...) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition.

CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

Les amortissements sont calculés de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Ceux-ci correspondent aux taux habituels dans la profession. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Lorsque des composants ont des durées d'utilité différentes ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Cadences d'amortissement		
- Constructions	20 ans	L
- Aménagements des constructions	8 à 20 ans	L
- Matériel et Outillage Industriel	8 ans	L & D
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans	L & D
- Logiciels	1 an	L
- Mobilier	5 & 8 ans	L
- Matériel Publicitaire	5 ans	L

Informations concernant les règles comptables applicables depuis le 01/01/05 en vertu de l'ANC 2014-03 :

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005 font l'objet d'un retraitement comptable consistant à reclasser la différence entre l'amortissement dégressif & linéaire en amortissement dérogatoire.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport (agrément ministériel article 210B du C.G.I).
Une provision pour dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres retraités de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ses capitaux propres.

STOCKS ET EN-COURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût de production direct.
La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite du personnel en activité et aux prestations de retraites complémentaires sont comptabilisés au passif du bilan. Cf. note 2.2.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, et que des événements survenus ou en cours, rendent probables.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET DEROGATIONS

La présentation des comptes annuels est faite en conformité avec la législation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le parc automobile est financé en LLD et représente un engagement contractuel de 382 436 €.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La société reste sous la pression des conflits internationaux et des hausses du prix des matières premières plastiques qui continuent à peser sur les marges de nos produits.
Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a d'importantes répercussions sur l'économie mondiale et est un facteur de volatilité, en particulier sur le prix des matières premières et sur les chaines d'approvisionnement. A ce jour, il n'est pas possible d'estimer les conséquences indirectes de ce conflit sur l'activité de l'entreprise. A ce stade néanmoins, la société n'identifie pas d'impact potentiellement significatif sur ses états financiers, ou de nature à remettre en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 - ACTIF

1.1 **Actif immobilisé**

- **Mouvements principaux :**

Cf. tableau fiscal 2054

- **Amortissements :**

Cf. tableau fiscal 2055

- **Crédit-Bail :** Néant

- **Liste des filiales et participations :**

Dénomination **Siège social**	Capital Capitaux Propres En €	% détention Dividendes En €	Val.brute titres Val.nette titres En €	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat En €
FORBO REIMS	3 879 810	99,99 %	6 656 729		67 465 145
51100 REIMS	18 592 741	6 000 000	6 656 729		6 856 005

VALOBAT	520 000	3.85 %	20 000	200 000	NC

- **Eléments concernant des entreprises liées :**

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN		
POSTES DU BILAN en €	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.		
Avances et acomptes sur immobilisations corp.		
Participations	6 656 729	20 000
Créances rattachées à des participations		200 000
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés /commandes		
Créances clients et comptes rattachés	5 403	
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		

1.2 **Actif circulant**

1.2.1 **Stock et en-cours, méthodes d'évaluation**

- **Stocks de marchandises :**

Ils sont évalués suivant la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP), à leur coût de revient réel, c'est à dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires sur achat, essentiellement le transport.

- **Dépréciation de stocks :**

La valeur brute des stocks peut être le cas échéant dépréciée par voie de provision pour tenir compte de la valeur marchande du stock à la date de clôture de l'exercice.

1.2.2 **Créances et disponibilités**

- **Créances représentées par des effets de commerce :**

- Avances et acomptes versés / commandes
- Créances clients et comptes rattachés 5 804 667 €
- Autres créances

- **Effets à l'encaissement ou escomptés non échus :**

Néant

- **Créances cédées :**

Néant

- **Classement des créances par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 A

- **Produits à recevoir :**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant en €
Frs - Rabais et avoirs à recevoir (groupe & hors groupe)	59 527
Clients - Factures à établir	23 712
Autres créances Etat-produits à recevoir	17 397
Autres créances Subvention à recevoir	428 000
Autres créances Indemnités IJSS à recevoir	23 845
TOTAL	**552 480**

- **Créances ayant enregistrées un écart de conversion en monnaie étrangère :**

- Ecart de conversion Actif 0

1.3 **Comptes de régularisation**

- **Charges constatées d'avance :**

Libellé	Montant en €
Charges d'exploitations	1 128 876
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**1 128 876**

2 - PASSIF

2.1 **Capitaux propres**

- **Composition du capital**

	Nombre	Val. Nom.	Valeur en €
Capital social début d'exercice	2 275 000	2,82	6 415 500
Capital social fin d'exercice	2 275 000	2,82	6 415 500

- **Tableau de variation des capitaux propres :**

FLOORING SYSTEMS

FORBO SARLINO SAS
Au capital de 6 415 500 €
63 Rue Gosset / 51100 REIMS

En K€	Capital	Réserves et primes	RAN	Résultat non distribué	Provisions règl.	Total Capitaux Propres
01/01/2021	**6 416**	**102**	**0**	**12 890**	**272**	**19 679**
Affectation résultat (n-1)		2 890		-2 890		0
Distribution dividendes				-10 000		-10 000
Résultat de l'exercice				8 973		8 973
Augmentation de capital						
Affectation réserves sur RAN déb						
Réduction de capital						
Mouvements de la période					17	17
31/12/2021	**6 416**	**2 992**	**0**	**8 973**	**289**	**18 669**

- **Parts bénéficiaires subsistantes créées avant la loi du 24 juillet 1966 :**

Néant

- **Identité des sociétés mères consolidant & intégrant fiscalement les comptes de la société :**

Intégration fiscale :

FORBO PARTICIPATIONS SAS
63, Rue Gosset
51100 REIMS
N° de Siret : 972 204 374 00037

La convention d'intégration fiscale a été établie de sorte que chaque société se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément. Cette convention peut faire l'objet d'avenant pour suivre la législation en vigueur.

Il est précisé qu'en cas de sortie du périmètre d'intégration de la société avec déficits reportables ou de moins-values LT, le versement par la société mère d'une indemnité compensatrice est prévue et ne pourra excéder l'économie d'impôt effectivement réalisée.

Consolidation des comptes :

FORBO HOLDING AG
Siège social : Baar - Zurich - CH 6340

2.2 Provisions pour risques et charges

- **Mouvements principaux :**

Cf. tableau fiscal 2056

- **Engagements pris en matière de retraite :**

Un calcul des engagements futurs d'indemnités de départ à la retraite selon la recommandation 2013-02 adoptée par l'ANC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, a été réalisé en fin d'année 2021.

Ce calcul basé sur une méthode actuarielle prend en compte les indemnités à accorder suivant la convention collective, l'espérance de vie, la progression des rémunérations, la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de la retraite, l'ancienneté qui est fondée sur l'hypothèse d'un départ volontaire. L'âge moyen de départ à la retraite retenu est de 62 ans.

La base de calcul est l'estimation des salaires pour l'année 2021 des salariés présents à fin octobre 2021 pour tenir compte des délais de préparation des travaux des actuaires du groupe Forbo.

Les taux d'actualisation retenus pour 2021 sont de 0.90 % pour la retraite contre 0.70 % en 2020.

Ce calcul abouti à une obligation théorique de 3 754 600 €.

En avril 2021, l'IASB a approuvé la décision de l'IFRIC portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi.
Cette nouvelle interprétation porte sur la prise en compte, dans le rythme de comptabilisation des engagements, du plafonnement des droits prévus dans les conventions collectives. Le calcul des indemnités de fin de carrière est principalement concerné par cette décision qui se traduit par une réduction du montant des engagements comptabilisés à la clôture.

Cette méthode considère qu'à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC n°2013-02 intervenue en novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, la société a décidé d'adopter cette nouvelle méthode, conforme à l'interprétation de l'IFRIC dès l'exercice clos le 31 décembre 2021.
Cette réforme a généré une baisse des engagements à hauteur de 285 K€.

- **Médailles du travail :**

Même méthode de calcul que ci-dessus.
Ce calcul abouti à une obligation théorique de 99 600 €.

- **Autres provisions pour risques et charges :** 1 098 246 €

Note sur passif éventuel

Une provision de 800 000 Euros a été comptabilisée en 2018 pour couvrir les frais de justice dans le cadre de procédures contentieuses en cours qui sont vivement contestées et qui ne peuvent pas être quantifiées à ce stade.

Le solde restant correspond à divers contentieux avec des salariés, clients et fournisseurs.

2.3 Dettes

2.3.1 Dettes financières

- **Classement par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 B

- **Dettes financières :**

Forbo Sarlino SAS a remboursé 5 millions d'euros à sa société-mère Forbo Participations SAS en 2021.

- **Dettes représentées par des effets de commerce :**

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés 0

- **Sûretés réelles garantissant les dettes étudiées :**

Néant

- **Intérêts courus :**

Néant

- **Dettes ayant enregistré un écart de conversion en monnaie étrangère :**

Néant

- **Crédit-Bail :**

Néant

2.3.2 Autres dettes

- **Classement par échéances :**

Cf. tableau fiscal 2057 B

- **Charges à payer par rubrique :**

Montant des charges à payer et factures non parvenues inclus dans les postes suivants du bilan		**Montants en €**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses, y compris Comptes courants d'associés		1 607 890
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		984 129
Dettes fiscales et sociales :		6 551 155
	Dont dettes fiscales	521 057
	Dont dettes sociales	6 030 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		390 806
Autres dettes :		5 107 569
	Dont RRR à accorder	4 384 298
	Dont avoirs pour litiges et autres motifs	293 097
	Dont charges à payer	430 174
TOTAL		**14 641 549**

- **Eléments concernant des entreprises liées :**

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN		
POSTES DU BILAN en €	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers dont Cptes courants d'associés	1 605 557	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 990 737	
Autres dettes		

2.4 Comptes de régularisation

- **Produits constatés d'avance :**

Libellé	Montant en €
Produits d'exploitation	58 229
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	**58 229**

Ces produits correspondent à la marge prise s/ incoterm CIP, DAP, CPT, …

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1 – RESULTAT D'EXPLOITATION

- **Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et marché géographique :**

Cf. tableau fiscal 2052
Le chiffre d'affaires lié aux ventes de biens est comptabilisé lors du transfert de propriété.

- **Production immobilisée :**

Cf. tableau fiscal 2052

- **Transfert de charges :**

- Refacturation charges diverses à des sociétés liées :	1 015 757 €
- Remboursement COFACE :	2 738 €
- Refacturation de services entre SARLINO et sa filiale :	188 737 €
TOTAL Transfert de charges :	**1 207 232 €**

- **Eléments concernant des entreprises liées :**

POSTES DU RESULTAT en €	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Charges financières	10 074	
Produits financiers	6 000 000	

2 – RESULTAT FINANCIER

- **Transfert de charges :**

Néant

3 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

- **Transfert de charges :**

Néant

- **Détail des produits et charges exceptionnels :**

	Charges	Produits
SUR OPERATIONS DE GESTION		
- Pénalités & Amendes	333	
- Divers produits et charges sur Clients/Fournisseurs		42 857
- Produits et charges sur exercices antérieurs		
- Autres charges exceptionnelles		
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
- VNC d'éléments d'actif cédés	11 014	
- Produits de cession des éléments d'actif		200
- Dédommagement sur sinistres		
PROVISIONS et TRANSFERTS DE CHARGES		
- Amortissements dérogatoires	17 027	
- Dotations aux Provisions pour risques	800 000	800 000
TOTAL	**828 374**	**843 057**

4 – PARTICIPATION DES SALARIES ET IMPOTS SUR LES SOCIETES

- **Participation :**

Application des accords de droit commun :

RSP = ½ (B-(5C/100))*S/VA

B = Bénéfice net de l'exercice, déduction faite de l'impôt correspondant
C = Capitaux propres de l'entreprise
S = Salaires de l'entreprise
VA = Valeur ajoutée de l'entreprise

Le calcul de la participation est effectué à partir de l'ensemble constitué des comptes annuels de FORBO SARLINO SAS & FORBO REIMS SNC.

	2021	2020
Participation des salariés au résultat de l'entreprise	1 046 268	1 051 021

- **Ventilation de l'impôt :**

		Résultat avant impôts	Report déficitaire à imputer	Impôt	Résultat net
- Résultat courant		11 200 880	0	-1 491 654	9 709 226
- Résultat exceptionnel & participation	CT	-1 027 302		290 764	-736 538
	LT				
- Résultat comptable avant IS		10 173 578	0	-1 200 890	8 972 688

Méthode utilisée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

- **Dettes ou créances d'impôt latent différé :**

Provision pour congés à payer	808 898
Provision pour indemnités de retraites futures	3 754 600
Organic	207 096
Participation	1 046 268
Provision clients douteux	29 805
Provision pour risques	800 000
Total	6 646 667
Taux d'imposition	25,00%
Allègement de la dette future d'impôts	**1 661 667**

Cet allégement de la dette future n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels individuels.

Amortissements dérogatoires	288 810
PHP	0
Total	288 810
Taux d'imposition	25,00%
Accroissement de la dette future d'impôts	**72 203**

Cet accroissement de la dette future n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels individuels

D – ENGAGEMENTS

1 – ENGAGEMENTS MENTIONNES PRECEDEMMENT

- **Créances cédées loi Dailly :**

Cf. note 1.2.2

- **Effets escomptés non échus :**

Cf. note 1.2.2

- **Engagements de crédit-bail :**

Cf. note 2.3

- **Sûretés réelles garantissant les dettes :**

Cf. note 2.3

2 – AUTRES ENGAGEMENTS

- **Avals et cautions :**

Néant

- **Autres :**

Néant

E – INFORMATIONS DIVERSES

- **Ventilation par catégorie de l'effectif au 31/12/21 :**

	Personnel salarié		
	Hommes	**Femmes**	**Total**
Ouvriers	34	1	**35**
Employés	7	18	**25**
Agents de maîtrise	16	18	**34**
Cadres	77	51	**128**
TOTAL	**134**	**88**	**222**

- **Rémunérations allouées aux organes de surveillance :**

- Rémunérations allouées aux membres des organes de surveillance Néant

Les informations concernant la rémunération des dirigeants n'ont pas été fournies, car cela conduirait à indiquer des rémunérations individuelles.

- **Honoraires des commissaires aux comptes :**

Montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice : 26 K€, dont 0 K€ relatifs à des diligences directement liées à la mission (DDL).

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 003 147	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	973 182	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ	10 502 908	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2		KP	2 587 368	KQ		KR	542 835
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	3 502 653	KT		KU	249 800
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 483 110	LC		LD	143 513
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	68 502	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	451 570	LI		LJ	1 219 536
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	19 569 294	LO		LP	2 155 685
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	6 656 729	8V		8W	220 000
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	89 763	1U		1V	5 378
		TOTAL IV	LQ	6 746 492	LR		LS	225 378
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	27 318 934	ØH		ØJ	2 381 064

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	5 455	LW	997 692	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	973 182	LZ	
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	14 856	MB	10 488 052	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	33 138	MH	3 097 065	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	32 391	MK	3 720 062	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	14 148	MT	1 612 474	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	68 502	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	1 255 633	NA	415 473	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	1 350 167	NH	20 374 813	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	6 876 729	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	19 240	2F	75 901	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	19 240	NK	6 952 630	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 374 863	ØL	28 325 136	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	987 902	PF		PG	5 455	PH	982 447
TOTAL I		RK	987 902	RM		RN	5 455	RO	982 447
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 963 461	PN	174 231	PO	14 856	PQ	9 122 837
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	1 779 328	PW	197 315	PX	33 138	PY	1 943 505
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 811 347	QA	168 025	QB	32 391	QC	2 946 981
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 224 107	QM	119 411	QN	14 148	QO	1 329 370
	Emballages récupérables et divers	QP	68 502	QR		QS		QT	68 502
TOTAL II		QU	14 846 747	QV	658 984	QW	94 534	QX	15 411 197
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	15 834 649	ØP	658 984	ØQ	99 989	ØR	16 393 645

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	6 923	T5		T6		T7		T8		T9	6 923
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	10 103	V8		V9		W1		W2		W3	10 103
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3	17 027	X4		X5		X6		X7		X8	17 027
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ	17 027	NR		NS		NT		NU		NV	17 027
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	17 027	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)						NZ	17 027

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	271 783	TM	17 027	TN		TO	288 810
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	271 783	TS	17 027	TT		TU	288 810
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	3 943 100	4Y	17 500	4Z	106 400	5A	3 854 200
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 067 700	5W	842 546	5X	812 000	5Y	1 098 246
	TOTAL II	5Z	5 010 800	TV	860 046	TW	918 400	TX	4 952 446
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A	15 244	6B		6C		6D	15 244
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	270 750	6P	61 756	6R		6S	332 506
	Sur comptes clients	6T	1 698 928	6U	132 972	6V	735 423	6W	1 096 476
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 984 923	TY	194 728	TZ	735 423	UA	1 444 227
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 267 506	UB	1 071 801	UC	1 653 823	UD	6 685 484
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	254 774	UF	853 822		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	817 027	UK	800 000		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FORBO SARLINO — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	200 000	UM		UN	200 000
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	75 901	UV	75 901	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 107 530		1 107 530		
	Autres créances clients	UX	31 424 740		31 424 740		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	64 547		64 547		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	23 845		23 845		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	459 506		459 506		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	17 396		17 396		
	Groupe et associés (2)	VC	7 560 198		7 560 198		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	487 526		487 526		
	Charges constatées d'avance	VS	1 128 876		1 128 876		
	TOTAUX	VT	42 550 068	VU	42 350 068	VV	200 000
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	14 346	14 346		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 333	2 333		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	18 141 556	18 141 556		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 782 812	3 782 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 247 285	2 247 285		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	581 759	581 759		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	521 056	521 056		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	397 614	397 614		
Groupe et associés (2)		VI	1 605 557	1 605 557		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 108 053	5 108 053		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	58 228	58 228		
TOTAUX		VY	32 460 605	VZ 32 460 605		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 000 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

« FORBO SARLINO»
Société par actions simplifiée
Au capital de 6.415.500 Euros
SIÈGE SOCIAL : 63, rue Gosset
REIMS (Marne)
R.C.S. REIMS B 335 480 414

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 Juin 2022

L'associé unique :
FORBO PARTICIPATIONS SAS
Représenté par M. Jean Michel WINS

Après avoir exposé :

- qu'il est l'associé unique de FORBO SARLINO SAS au capital de 6 415 500 Euros,
- que les articles 25 et 15 des statuts de la société prévoient que la volonté de l'associé unique peut être exprimée par un acte signé,

L'associé unique prend acte qu'ont été portés à sa connaissance les documents suivants :

- les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021
- le rapport de gestion du président
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- le texte des propositions de décisions.

  - le rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
  - le rapport du commissaire aux comptes,
  - L'approbation des comptes annuels et l'état des conventions visées à l'article 227-10 alinéa 4 du code de Commerce,
  - Reconduction pour un an du mandat de Président de Monsieur JM. Wins
  - Affectation du résultat et la distribution de dividendes

A la suite, l'associé unique a pris successivement les décisions suivantes :

1 ère DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion du président sur les opérations et les comptes de l'exercice 2021 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

2 ème DECISION

L'assemblée décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

A titre de dividendes pour un montant de 8 972 688.79 euros, soit 3.95 euros par part sociale.

Outre la distribution des résultats de l'exercice, l'assemblée décide de distribuer 27 311.21 euros soit 0.01 euro par part société prélevés sur les réserves.

	2021
Résultat de l'exercice à affecter	8 972 688,79

Situation avant affectation	Montant en euros
Capital social	6 415 500,00
Réserve légale	641 550,00
Réserve non distribuables	87 252,32
Ecart de réévaluation	14 856,71
Réserves diverses	2 248 476,84
Report à nouveau	-
Provisions réglementées	288 810,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 669 135,46

Affectation des résultats et dividendes	Montant en euros
Réserves diverses	- 27 311,21
Report à nouveau antérieur	-
Bénéfice de l'exercice	- 8 972 688,79
Bénéfice distribuable	**11 221 165,63**
Dividende (3,96 € PAR ACTION)	9 000 000,00

Situation après affectation	Montant en euros
Capital social	6 415 500,00
Réserve légale	641 550,00
Réserve non distribuables	87 252,32
Ecart de réévaluation	14 856,71
Réserves diverses	2 221 165,63
Report à nouveau	-
Provisions réglementées	288 810,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 669 135,46

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

3ème DECISION : distribution de dividendes

L'assemblée décide de distribuer 9 millions d'euros à l'actionnaire unique.
Sur la base de 2 275 000 actions, le montant distribué par actions est de 3.96 euros.

Les distributions antérieures pour les exercices 2018, 2019 et 2020 les distributions ont été de :

ANNEE	DIVIDENDE PAR ACTION
2018	0,00 euros
2019	0,00 euros
2020	10 000 000,00 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

4ème DECISION : Prolongation de la durée du mandat du Président

L'assemblée décide de prolonger le mandat de président Monsieur Jean-Michel WINS, de nationalité Belge, né le 11 avril 1967 à Oostende (Belgique), demeurant à Marktgasse 9, 6340 Baar, (Suisse).

Le Président est nommé à compter du 01/01/2022 et pour une durée d'un an, venant à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique prise au cours de l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'année écoulée.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

5ème DECISION

L'Associé unique donne quitus à la Direction de sa gestion pour l'exercice 2021.

6ème DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les dépôts et publications prévus par la Loi.
Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Fait à Reims,
Le 28 Juin 2022

FORBO PARTICIPATIONS SAS
Représenté par M. Jean Michel WINS